Envoyé en préfecture le 14/02/2026
Reçu en préfecture le 14/02/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260214-2026020-DE

VILLE DE PONT-L'ABBÉ

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
du 10 février 2026

Délibération n°2026-020	
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'ORGANISATION D'UN FEST NOZ – MARS BLEU PAR L'HÔTEL-DIEU AU TRISKELL	Classification 7.5 Subventions

L'an deux mille vingt six, le dix février à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le quatre février deux mille vingt six par voie électronique, conformément au règlement intérieur du Conseil et en vertu des articles L 2121-10 et L 2121-12-1 du CGCT, s'est réuni, au Centre culturel Le Triskell, Rue Mstislav Rostropovitch à Pont-l'Abbé,

Présidence : Stéphane LE DOARÉ
Secrétaire : Annie BRAULT
Rapporteur : Bernard LE FLOC'H

Nombre de Conseillers en exercice (liste en annexe) : 29
Nombre de Conseillers présents (liste en annexe) : 25
Nombre de Votants (liste en annexe) : 27

EXPOSE :

Dans le cadre de **Mars Bleu**, l'Union Hospitalière de Cornouaille souhaite s'associer à l'Hôtel-Dieu pour l'organisation d'un **Fest-Noz solidaire**, prévu le **vendredi 27 mars en soirée**. Cet évènement aurait pour vocation d'associer :

- un espace de prévention et d'information animé par des professionnels de santé, en lien avec des associations de lutte contre le cancer ainsi que le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers Bretagne (CRCDC Bretagne) ;
- des temps de rencontre et d'échange avec la population ;
- une animation musicale et festive, ouverte à toutes et tous.

L'Hôtel-Dieu souhaiterait proposer une entrée participative « au chapeau » et déléguer la gestion de la buvette à l'association La Ligue contre le cancer, seront proposées uniquement des consommations sans alcool.

Les bénéfices de la soirée seraient reversés aux associations partenaires pour le financement des soins de support, des outils de prévention, ainsi qu'à la recherche sur les cancers digestifs.

L'Hôtel-Dieu est actuellement en phase de démarchage auprès de musiciens (bagad, groupes bretons), qui, dans l'idéal, accepteraient de s'engager bénévolement pour cette cause de santé publique.

De leur côté, les hôpitaux s'impliquent à travers la mise à disposition de médecins (gastro-entérologues, oncologues, médecins polyvalents), de professionnels paramédicaux, ainsi que du temps de cadre et de direction pour l'organisation, réunions de préparation et l'accueil / prise en charge du public.

Sur validation des membres des commissions consultées,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ :

- **OCTROIE** une subvention exceptionnelle de 996.50€ TTC à l'Union Hospitalière de Cornouaille pour l'organisation d'un Fest-Noz dans le cadre de Mars Bleu.

Fait à Pont l'Abbé le 10 février 2026
Délibération certifiée exécutoire par le Maire,

LE MAIRE,
VILLE DE PONT-L'ABBÉ Finistère
Stéphane LE DOARÉ

Voies et délais de recours : En application des articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de RENNES (Hôtel de Bizien - 3, Contour de la Motte - CS44416 - 35044 Rennes Cedex) qui devra, sous peine de forclusion, être enregistrée au greffe de cette juridiction dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Il est également possible de présenter, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès de l'autorité municipale : ce recours gracieux interrompt le délai de recours contentieux qui ne courra à nouveau qu'à compter de l'intervention de sa réponse, sachant qu'en application de l'article L.231-4 du code des relations entre l'administration et le public, le silence gardé pendant plus de deux mois sur une réclamation par l'autorité compétente vaut décision de rejet « *lorsque la demande présente le caractère d'une réclamation ou d'un recours administratif* ».

Envoyé en préfecture le 14/02/2026
Reçu en préfecture le 14/02/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260214-2026020-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FÉVRIER 2026

NOMS - Prénoms	PRESENT	ABSENT EXCUSÉ	PROCURATION
LE DOARÉ Stéphane	X		
LE GUEN Éric	X		
CHOLET Caroline	X		
LE FLOC'H Bernard	X		
GUÉGUEN Viviane	X		
MOTREFF Laurent	X		
LAGADIC Marie-Pierre	X		
TANGUY Jacques	X		
BRAULT Annie	X		
MORVEZEN Mireille	X		
CRÉDOU Gérard		X	
RICHARD Jean-Luc	X		
DEFACQ Marc	X		
DIONISI Michelle	X		
DRÉAU Valérie	X		
WILLIEME Patricia		X	
HELIAS Fabienne	X		
DURAND David	X		
ANSQUER Olivier	X		
COSSEC Sophie	X		
HIRIART Yann	X		
SCHOCK Thibaut	X		
BEAUSSART Marie		X	POUVOIR à Marc DEFACQ
MARCHAL Émilie		X	POUVOIR à Yves CANEVET
LEMARIÉ Bernard	X		
LE LOC'H Frédéric	X		
CANEVET Yves	X		
BLANCHET Véronique	X		
CAVALOC Laurent	X		

Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de Conseillers présents : 25
Nombre de Pouvoirs : 2

Étaient également présents :
Sandrine Gentric, Directrice Générale des Services
Hervé Jacq, Conseiller aux Décideurs Locaux - SGC de DOUARNENEZ
Aurélie Larnicol, assistante de direction